



**CROIX-ROUGE  
DE LA  
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU  
CONGO**

*Comité de Direction*

**Plan Stratégique  
de  
Développement  
2019-2023**

**NOVEMBRE 2018**

## SOMMAIRE

1. Résumé Exécutif
2. Processus d'élaboration du PSD 2019-2023
3. Introduction
4. Contexte
5. Présentation de la CRRDC
6. Analyse de l'environnement institutionnel de la CRRDC
7. Évaluation du Plan Stratégique 2014-2018
8. Identification et analyse des Priorités stratégiques
9. Orientations stratégiques
10. Budget estimatif du PSD 2019-2023

### Annexes :

1. Mécanisme de mise en œuvre, suivi & évaluation
2. Risques & mesures d'atténuation

## I. RESUME EXECUTIF

### 1. Résultats des analyses et évaluations

L'analyse de l'environnement institutionnel de la CRRDC a permis de dégager en termes d'atouts : un vaste réseau des volontaires, un personnel salarié permanent au Siège, des documents juridiques à jour et un patrimoine immobilier.

En termes des faiblesses, il y a la non vulgarisation des textes réglementaires existants surtout dans les branches provinciales, le manque de certaines politiques spécifiques, un organigramme qui ne prend pas en compte les staffs des branches provinciales, la problématique de la gestion et de la sécurité des volontaires, l'ingérence de la gouvernance dans la gestion au niveau de certaines branches provinciales.

Mais il y a aussi la problématique de la vétusté des bâtiments abritant le siège et les bureaux des branches provinciales, le manque de terrains propres à la CRRDC dans la plupart de branches, la faible capacité logistique, la dépendance financière des appuis extérieurs, des capacités limitées, et un faible équipement des branches en matériels IT, le manque de plans de contingence spécifiques pour les épidémies et les situations humanitaires d'urgence, et un faible intérêt de la CRRDC et de ses partenaires pour le volet investissement de son programme.

En termes d'opportunités, il a été retenu la présence des partenaires du Mouvement, les agences du système des nations unies et d'autres organismes, la confiance de la population, et en termes de menaces, il y a essentiellement le manque de loi portant protection de l'emblème CR, la situation d'insécurité prévalant dans certaines parties du pays.

### 2. Priorités stratégiques

De ces différentes analyses et évaluations se sont dégagés les défis prioritaires suivants:

#### 2.1. Le développement organisationnel :

- i. La vulgarisation de textes réglementaires existants de la CRRDC, et le manque de certaines politiques spécifiques.
- ii. La problématique de renforcement des capacités techniques et opérationnelles dans les branches provinciales, la formation spécialisée des volontaires, la vétusté des infrastructures, l'acquisition de terrains propres à la CRRDC pour la construction des bureaux dans les nouvelles branches, le manque d'entrepôts stratégiques.
- iii. La faible capacité de mobilisation des ressources financière à la base de la forte dépendance financière de la CRRDC des appuis extérieurs.
- iv. Un partenariat peu ouvert à l'extérieur, de courte durée et opérationnelle, et donc pas moins porteur de développement.
- v. Faibles capacités de contrôles financiers interne et externe, manque de mécanismes de lutte contre la fraude et la corruption, redevabilité envers la communauté et les partenaires, le rapportage entre le siège/les branches et les partenaires/bailleurs.

## 2.2. La prestation des services :

- i. La problématique d'accès à l'eau, d'hygiène et assainissement, la récurrence de certaines maladies et épidémies et la résilience communautaire à cette récurrence des maladies et épidémies.
- ii. La récurrence de certaines catastrophes naturelles traditionnelles exacerbées par les perturbations liées au changement climatique actuel, la gestion des risques de leur survenue, la réponse et la résilience communautaire y relative.
- iii. La redynamisation de la jeunesse à tous les niveaux, la sensibilité genre et diversité des services et des programmes de la CRRDC et la lutte contre les GBV et toutes formes de discrimination liées à la diversité.
- vi. L'inadaptation de la stratégie communication actuelle aux situations d'urgence, le manque d'outils performants dans ce secteur au niveau des branches provinciales, le déficit de communication interne et externe, la problématique de la visibilité de l'action de la CRRDC et de l'image du Mouvement, et la promotion des valeurs humanitaires du Mouvement.

## 3. Orientations Stratégiques

En réponse à ces défis prioritaires, la CRRDC a défini les orientations stratégiques ci-après :

Objectifs stratégiques	Axes stratégiques	Orientations stratégiques
I	Contribuer au renforcement et à la modernisation des capacités organisationnelles de la CRRDC pour des services plus efficaces et efficients.	
	<b>Textes</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Vulgarisation à tous les niveaux de la SN de tous les textes juridiques et normatifs existants ;</li> <li>2. Mise en place des politiques spécifiques manquantes.</li> </ol>
	<b>Renforcement des capacités</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcement des capacités techniques et managériales des branches provinciales ;</li> <li>2. Formation continue et spécialisée des volontaires ;</li> <li>3. Mise en place de la base des données des volontaires ;</li> <li>4. Prise en compte du staff des branches dans l'organigramme unique de la CRRDC ;</li> <li>5. Acquisition des terrains propres par les nouvelles branches provinciales ;</li> <li>6. Construction et équipement des bureaux dans les branches provinciales ;</li> <li>7. Modernisation des sièges existants au niveau central et de certaines branches provinciales ;</li> <li>8. Construction des entrepôts dans les zones opérationnelles;</li> <li>9. Equipement des zones opérationnelles.</li> </ol>
	<b>Mobilisation des ressources</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mise en œuvre de la politique et de la stratégie de mobilisation des ressources de la CRRDC ;</li> <li>2. Mise en œuvre du business plan pour une gestion des unités économiques de la CRRDC ;</li> <li>3. Désignation d'un point MR au niveau central et</li> </ol>

		<p>de ses 26 relais dans les branches provinciales ;</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>4. Réduction de la dépendance financière extérieure de la CRRDC de son niveau actuel à au moins 40% ;</li> <li>5. Affectation d'au moins 25 % du budget annuel de la CRRDC au volet investissement.</li> </ol>
	<b>Partenariat Stratégique</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcement du partenariat traditionnel au sein du Mouvement et son alignement sur la Stratégie de coopération de la CRRDC ;</li> <li>2. Ouverture aux partenaires externes et privés potentiels ;</li> <li>3. Développement des mécanismes spécifiques de rapprochement et de collaboration avec le Gouvernement de la République.</li> </ol>
	<b>Redevabilité</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mise en œuvre de la politique pays de lutte contre la corruption et la fraude ;</li> <li>2. Renforcement des mécanismes internes et externes de contrôle financier ;</li> <li>3. Reddition des comptes à la communauté et aux partenaires ;</li> <li>4. Amélioration de la transmission des rapports et des justificatifs y relatifs entre le siège/les branches et les partenaires/bailleurs dans le respect des procédures et échéances statutaires de la CRRDC.</li> </ol>
<b>II</b>	Contribuer à l'amélioration de la qualité de prestation des services de la CRRDC pour plus performances dans le renforcement de la résilience des populations et des communautés congolaises face aux situations de crise humanitaires.	
	<b>Santé Communautaire</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Construction et réhabilitation des ouvrages d'eau dans les branches provinciales ciblées ;</li> <li>2. Développement et renforcement du plan de contingence de lutte contre les maladies et les épidémies récurrentes.</li> <li>3. Renforcement des mécanismes de résilience communautaires contre les maladies et les épidémies récurrentes.</li> <li>4. L'amélioration de l'accès des populations à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement de base dans chacune des branches provinciales ciblées;</li> <li>5. L'amélioration de l'accès des populations aux denrées alimentaires et à la santé de la reproduction.</li> </ol>
	<b>Gestion des risques et des conséquences des catastrophes</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Création, équipement et mise en service des zones opérationnelles de la CRRDC.</li> <li>2. Renforcement des capacités des branches provinciales dans la gestion des risques communautaires des catastrophes, l'évaluation des situations d'urgence, et la réponse</li> <li>3. Vulgarisation du plan de contingence de gestion des catastrophes dans toutes les branches provinciales ;</li> </ol>

		<ol style="list-style-type: none"> <li>4. Développement des initiatives de résilience communautaire face aux effets pervers du changement climatique et aux risques des catastrophes récurrentes</li> <li>5. Amélioration de la prise en charge des déplacés (assistance, maladies, accompagnement psychosocial, etc.) et du plaidoyer pour le renforcement des structures d'encadrement des déplacés.</li> <li>6. Renforcement des Interventions pour le rétablissement et le maintien des liens familiaux.</li> </ol>
	<b>Jeunesse &amp; Genre et Diversité</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Redynamisation de la jeunesse et de ses activités à tous les niveaux</li> <li>2. Mise en place de la politique Genre et diversité, et de la stratégie de sa mise en œuvre</li> <li>3. Intégration du G&amp;D comme thème transversal de tous les services et programmes de la SN</li> <li>4. Développement des initiatives de lutte contre les GBV et toutes formes de discrimination.</li> </ol>
	<b>Communication</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mise en œuvre d'une stratégie nationale de communication intégrant les dispositions pratiques liées aux situations d'urgence ;</li> <li>2. Equipement du siège national et des branches provinciales en IT et en outils de communication plus performants ;</li> <li>3. Renforcement des initiatives de visibilité de l'action de la CRRDC et de l'image du Mouvement ;</li> <li>4. Amélioration de la communication interne et externe</li> <li>5. Investissement dans les initiatives de promotion des valeurs humanitaires du Mouvement dans toutes les branches provinciales.</li> </ol>

4. le budget : Le coût global estimé de la mise en œuvre de ce PSD sur 5 ans est \$US 30 568 911 .

## II. PROCESSUS D'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE 2019-2023

Le présent Plan Stratégique de Développement 2019-2023 de la CRRDC est élaboré sur la base de l'analyse du contexte du pays, de l'analyse de l'environnement institutionnel de la CRRDC, de l'évaluation du plan stratégique précédent (2014-2023), de l'évaluation OCAC, et de l'évaluation des besoins humanitaires dans les branches de la RDC.

Une revue documentaire a permis de procéder à l'analyse du contexte, L'auto évaluation de l'OCAC enrichie par les commentaires des directeurs nationaux a été capitalisée en ce qui concerne l'analyse de l'environnement institutionnel de la CRRDC, tandis qu'un questionnaire a été utilisé pour les branches et les chefs des départements au siège national et dans les branches pour l'évaluation du précédent Plan Stratégique et l'identification des besoins humanitaires dans les branches.

Comme le précédent Plan Stratégique, le présent plan prend en compte les nouvelles recommandations et résolutions des différents fora du MCR/CR, notamment celles de l'AG de la FICR 2013, de la 8<sup>ème</sup> Conférence Panafricaine et de la Coordination des Sociétés nationales d'Afrique Centrale (COSNAC).

Pour sa finalisation, il sera organisé à Kinshasa un atelier de 2 jours et qui devra regrouper de manière représentative les branches, les responsables techniques du Siège national, les membres de la Gouvernance du Siège, et les partenaires du Mouvement. Au cours de cet atelier, le présent projet du PSD sera enrichi des contributions des uns et des autres.

Les conclusions de cet atelier seront remises à une commission de rédaction pour la consolidation de la version finale du PSD.

Cette version sera transmise au Comité de direction pour validation, et enfin, la Comité de direction procédera à la présentation officielle du PSD 2019-2023 ainsi validé à un public humanitaire plus large.

### III. INTRODUCTION

La Croix-Rouge de la République Démocratique du Congo (CRRDC), auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire, est consciente du fait que les besoins humanitaires en République Démocratique du Congo (RDC) ne diminueront que lorsque les facteurs de crise identifiés rencontreront des solutions à long terme, grâce à un travail de fond du Gouvernement.

Ceci ne justifie cependant pas une quelconque inaction de la part de la Croix-Rouge qui, dans l'attente des améliorations espérées de ce travail de fond, agit non seulement dans le sens de réduire les risques liés aux crises, mais aussi d'intervenir pour atténuer leurs conséquences immédiates sur les populations.

Perçue sous cet angle, l'action de la CRRDC s'inscrit dans la ligne droite de sa noble mission de *“prévenir les maladies, soulager les souffrances, et améliorer les conditions d'existence des populations les plus vulnérables, où qu'elles se trouvent, sans distinction de race, de sexe, de religion, ni d'appartenance politique, à travers des programmes de développement communautaires durables, des activités de secours, la préparation et l'intervention lors des catastrophes, des conflits armés et autres situations de violence”*.

Toutefois, rien de si précis ne peut se faire dans ce domaine s'il n'y a pas au départ une projection orientée et coordonnée qui puisse servir de fil conducteur et de base à la mise en œuvre d'une quelconque activité.

En effet, il n'est possible d'effectuer une évaluation que sur une action pour laquelle des objectifs, des résultats et des indicateurs ont été définis au préalable. C'est fort de ce principe que le présent plan est mis sur pied.

Tout part de l'analyse du contexte global de la RDC(1) dont les conclusions mettent en exergue le degré de vulnérabilité des communautés et justifient du coup la pertinence des interventions de la CRRDC et d'autres acteurs humanitaires.

Chemin faisant, après la présentation de la carte postale qui décrit dans les grandes lignes ce qu'est la Croix-Rouge de la République Démocratique du Congo(2), vient ensuite une analyse de l'environnement institutionnelle de la Croix-Rouge de la République Démocratique du Congo(3) qui permet de dégager les atouts et les opportunités dont elle dispose ainsi que les faiblesses et les menaces qui peuvent constituer une entrave à la réalisation de sa mission.

L'évaluation du Plan Stratégique précédent (4) qui s'en est suivie a permis de mettre en place, pour les cinq années à venir, une stratégie qui soit à l'abri des faiblesses observées dans ce Plan et de définir de manière plus appropriée les orientations stratégiques, les mécanismes de mise en œuvre, de suivi, d'évaluation et de rapportage assortis d'indicateurs de suivi et des indicateurs d'impact..

Ce plan est ambitieux et avec raison, tant les défis humanitaires sont énormes, et les moyens pour y faire face avec efficacité devront être à la mesure de cette ambition de la SN.

#### IV. Contexte :

##### Contexte international :

###### *Sur le plan économique :*

À l'heure où s'apaisent les crises économiques qui ont frappé le monde ces dix dernières années et les vents contraires persistants qui les ont accompagnées, l'économie mondiale a pris de la vigueur, offrant davantage de latitude pour réorienter les politiques de manière à résoudre les problèmes de plus long terme qui ralentissent le développement durable dans les domaines économique et social.

En 2017, la croissance économique mondiale s'est établie à 3 %, selon les estimations, ce qui représente une nette hausse par rapport au taux de seulement 2,4 % de 2016 et correspond au niveau le plus élevé enregistré depuis 2011. Les indicateurs du marché du travail continuent de s'améliorer dans un large éventail de pays et les deux-tiers environ des pays du monde ont connu une croissance plus forte en 2017 que l'année précédente. Au niveau mondial, la croissance devrait demeurer stable, à 3 %, en 2018 et 2019.

###### *Sur le plan environnemental :*

D'après des estimations préliminaires, le niveau d'émissions mondiales de CO<sub>2</sub> liées à l'énergie a augmenté en 2017 après avoir été stable pendant trois années consécutives. La fréquence des chocs liés aux conditions climatiques continue de s'accroître, soulignant également l'urgente nécessité de développer la résilience face aux changements climatiques et de faire de la protection de l'environnement une priorité.

###### *Sur le plan humanitaire :*

Le contexte international est marqué par des calamités naturelles et des crises, dont les effets affectent de façon significative les économies des pays les moins nantis. Les prévisions géologiques pour les années à venir ne sont pas des plus rassurantes surtout si l'on se réfère aux tremblements de terre. En effet, d'après le quotidien britannique 'The Telegraph', les séismes dépasseront tous les records à partir de l'année 2018 et sont en plus associés à d'autres phénomènes tels que les tsunamis. Les conflits armés surtout dans les pays africains et ceux d'Asie avec d'importants mouvements de populations, la famine et bien d'autres sont là des phénomènes qui, aujourd'hui sont à l'origine de la détérioration de la situation humanitaire.

##### Contexte régional et sous régional :

Le contexte régional est dominé sur le plan politique par des changements au sommet des états, particulièrement en Afrique de l'Est et Centrale. La période pré et post électorale ont entraîné des tensions internes notamment au Burundi, au Rwanda, au Kenya et actuellement en République Démocratique du Congo, au Gabon et au Cameroun. L'instabilité politique des pays de la sous-région, notamment en Ouganda, affecte la tranquillité de paisibles citoyens de la République Démocratique du Congo, particulièrement les habitants de la ville Beni dans la province du Nord-Kivu.

Sur le plan humanitaire, l'Afrique est le théâtre de la pire crise humanitaire depuis 1945, avec plus de 20 millions de personnes menacées par la faim, et toute réduction du financement des organisations caritatives à l'œuvre dans les zones de famine causera des souffrances sans précédent, a prévenu jeudi un porte-parole du Programme alimentaire mondial. A cela s'ajoute une multitude de défis parmi lesquels : les migrations périlleuses des africains vers l'Europe suite aux conflits armés, à l'instabilité politique et à la crise économique dans les pays du Sud, l'explosion démographique, la pandémie du VIH/Sida, la récurrence des épidémies, l'accès difficile à l'eau potable.

## **Contexte National**

### *Situation géographique :*

Plus grand pays d'Afrique francophone, la RDC dispose d'immenses ressources naturelles, de la forêt la plus vaste d'Afrique et le 2<sup>ème</sup> du monde après l'Amazonie.

Plus de 80 millions d'hectares de terre arable, et une population estimée à plus de 78 millions d'habitants.

### *Situation sociopolitique :*

Sur le plan social, il y a pauvreté qui frappe la majeure partie de la population engendrant une précarité sociale généralisée, et qui contraste avec les immenses richesses du pays.

Sur le plan sécuritaire, le pays reste le théâtre d'une insécurité quasi permanente dans sa partie Est et centre suite à la persistance des milices.

### *Situation humanitaire :*

Le pays est confrontée de manière récurrente à des épidémies (Ebola, Choléra, fièvre jaune) et de certaines maladies (Paludisme, fièvre typhoïde, infections respiratoires aiguës), et à des catastrophes naturelles exacerbées par le phénomène de changement climatique (Inondations, éboulements des terrains, érosions des sols, etc.).

Dans ce secteur, la RDC connaît aussi d'énormes défis en termes d'accès à l'eau potable pour ses populations, à l'hygiène et à l'assainissement de base. Il y a également des vastes mouvements des populations à l'intérieur du pays (IDPs) suite à différents conflits à travers le pays.

Enfin, toutes sortes de discriminations, de rejets, de stigmatisations et de violences auxquelles sont soumises certaines populations du fait de leurs sexes, de leur handicap ou de leur appartenance à une quelconque minorité sociale.

## V. Présentation de la Croix-Rouge de République Démocratique du Congo(CRRDC)

### V.1. Historique

Membre du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Croix-Rouge de la République Démocratique du Congo est une organisation humanitaire neutre et indépendante, auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire, dont la mission est de *“Prévenir les maladies, soulager les souffrances, et améliorer les conditions d’existence des populations les plus vulnérables, où qu’elles se trouvent, sans distinction de race, de religion, ni d’appartenance politique, à travers des programmes de développement communautaires durables, des activités de secours, la préparation et l’intervention lors des catastrophes”*.

L’histoire de la CRRDC s’articule autour de 7 dates importantes. En effet, dénommée « Association Congolaise et Africaine de la CR (ACA), le 03 décembre 1888, il faudra attendre le 04 janvier 1924 pour que le Congo belge soit dotée d’une Société de la Croix-Rouge appelée « Section de la Croix-Rouge de Belgique (CRB).

En 1961, c’est un autre tournant que connaît la CRRDC dans la mesure où elle est reconnue le 1er mars comme Société de secours volontaire par le gouvernement congolais. Et comme de fil à aiguille, la CRRDC est reconnue le 04 juillet 1963 par le Comité international de la Croix-Rouge et est admise à la Fédération internationale des Sociétés le 28 août 1963

Appelée Croix-Rouge du Zaïre à partir de 1971, c’est 26 ans après, c’est-à-dire en 1997 qu’elle est appelée jusqu’à ce jour Croix-Rouge de la République Démocratique du Congo »

### V.2. Organisation et fonctionnement

Société Nationale d’un pays vaste tel un continent, la CRRDC comprend 26 comités provinciaux au sein desquels évoluent des comités de district ou villes autonomes, des territoires, de communes et des sections locales.

A tous les niveaux, la CRRDC est composée de deux organes : la Gouvernance et la Gestion.

**La Gouvernance** est constituée au niveau central, de l’Assemblée Générale et du Comité de Direction, et au niveau provincial, des Assemblées provinciales et Comités de différentes entités administratives.

Elle définit les orientations et politiques stratégiques de la Croix-Rouge de la RDC ; ses membres sont élus. Elle est régie dans son fonctionnement essentiellement par le principe de collégialité dans la prise de décisions.

**La Gestion**, quant à elle, est constituée au niveau du Siège par un Secrétaire Général, 6 Directions (Gestion des catastrophes, Santé, Développement Organisationnel, Communication & Relations Publiques, Jeunesse & Genre et Administration & Finances), une Coordination des Programmes et une Coordination Médicale.

Au niveau provincial, la Gestion est chapeautée par un Secrétaire Provincial entouré de 6 Divisions correspondant aux 6 Directions du Secrétariat Général.

### V.3. Domaines d'activités

La CRRDC intervient dans les domaines d'activités suivants :

- **La Gestion des catastrophes**
  - ✓ Prévention et Préparation aux catastrophes (Réduction des risques des catastrophes / Résilience communautaire, Formations, Plans de contingence, pré positionnement des matériels)
  - ✓ Intervention / secours en cas de catastrophes
  - ✓ Secours et assistance (premiers secours, Victimes d'inondations, Mouvement des populations)
  - ✓ Rétablissement des liens familiaux
  
- **Santé**
  - ✓ Prévention et Lutte contre les épidémies (Choléra, Ebola, Fièvre Jaune ...)
  - ✓ Promotion de l'hygiène et assainissement de base
  - ✓ Renforcement de la résilience communautaire (moyens d'existence / sécurité alimentaire, prise en charge communautaire de la malnutrition)
  - ✓ Santé de la mère et enfant : Vaccination des enfants de 0-11 mois et des femmes enceintes.
  
- **Développement Organisationnel**
  - ✓ Renforcement des capacités de son siège et de ses comités provinciaux de façon à les rendre plus compétitifs.
  - ✓ Mobilisation des ressources en vue de son autonomie financière.
  - ✓ Mobilisation et gestion des volontaires
  - ✓ Renforcement du Partenariat stratégique (partenaires traditionnels et nouveaux)
  
- **Promotion des valeurs Humanitaires et vulgarisation des actions de la CRRDC**
  - ✓ Promotion des valeurs humanitaires, des Principes fondamentaux, du Droit international humanitaire et des idéaux du Mouvement ;
  - ✓ Renforcement de l'image de la Société nationale - promotion de sa mission et ses activités ;
  - ✓ Contribution à la mobilisation de ressources à travers le plaidoyer par les supports de communication;
  - ✓ Contribution aux actions visant à susciter l'adhésion de nouveaux membres.
  
- **Jeunesse et Genre**
  - ✓ Protéger l'enfance et encadrer la jeunesse
  - ✓ Promouvoir le genre, les droits des femmes (SGBV et Violence Sexuelle) et la diversité.

## VI. Analyse de l'environnement institutionnel de la CRRDC

### VI.1. Du point de vue Interne

#### VI. 1.1. Atouts de la CRRDC

Les atouts majeurs de la CRRDC sont les suivants :

- ✓ L'une des grandes richesses de la CRRDC est son vaste réseau des volontaires disséminé sur toute l'étendue du territoire national. Plusieurs de ces volontaires sont formés dans les domaines spécifiques comme la gestion des catastrophes, l'Eau et l'Assainissement, la santé communautaire, le rétablissement des liens familiaux, la sécurité économique, la gestion des dépouilles mortelles lors des urgences, la lutte anti-mines et bien d'autres
- ✓ Le Siège national dispose d'un personnel technique compétent et disponible, recruté sur base des critères objectifs. Une partie de ce personnel a été mise à la disposition de la Croix-Rouge par l'État. Ce qui lui permet de bénéficier des avantages de la fonction publique et de se consacrer à l'activité de la Croix-Rouge à temps plein.
- ✓ Les documents juridiques (Statuts, Règlement Intérieur) et autres documents de référence tels que Manuel des procédures, Stratégie de Coopération et Memorandum d'entente) sont régulièrement actualisés et ceux issus de la dernière révision de 2018 sont actuellement en cours de vulgarisation.
- ✓ Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, la CRRDC est très bien positionnée au niveau de la coordination inter agence. Elle assure la coordination du cluster « Eau & Assainissement » avec l'UNICEF dans un certain nombre de provinces du pays. Ce qui montre son efficacité d'action dans cet important domaine.

#### VI.1.2. Les faiblesses

Après la première phase du processus OCAC, l'auto-évaluation avec l'appui de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, il a été relevé les faiblesses ci-après au sein de la CRRDC :

- ✓ La non vulgarisation systématique des textes réglementaires surtout dans les branches provinciales: Statuts & RI, Code de conduite, Politique de volontariat, Manuel des procédures.
- ✓ Le manque de certaines politiques spécifiques (Mobilisation des ressources, Genre & Diversité, lutte contre la corruption et la fraude, Diplomatie Humanitaire, Stratégie de communication en situation d'urgence, etc.).
- ✓ Dans le domaine de l'organisation administrative de la Société nationale, il existe un organigramme actualisé et adopté par le Comité de direction et qui ne tient pas compte des branches.
- ✓ Les branches disposent d'un personnel technique qui reste non motivé et donc instable.
- ✓ Bien que le réseau des volontaires soit vaste, sa gestion connaît des nombreuses insuffisances. Il s'agit de la non-maîtrise des effectifs due au manque d'un fichier structuré et régulièrement actualisé, et de la problématique de leur utilisation à bon escient et de leur motivation.

- ✓ On note une ingérence quasi résiduelle de la Gouvernance dans la gestion quotidienne au niveau de certaines branches dûe au non-respect des textes et du principe de séparation des pouvoirs entre la Gouvernance et de la Gestion.
- ✓ La Société nationale dispose des locaux abritant les sièges tant au niveau national qu'au niveau provincial. Mais bon nombre de ces bâtiments/locaux sont vétustes, et dans plusieurs branches, à la faveur de l'avènement de 15 nouvelles branches, ne disposent pas de locaux pour abriter leurs bureaux. Les raisons en sont le manque de moyens, le manque de terrains propres et la faible capacité de lobbying pour leur obtention auprès des autorités.
- ✓ Le développement des programmes de la CRRDC dépend des financements extérieurs. L'insuffisance de ressources propres, le manque d'une politique cohérente de mobilisation des ressources, le manque d'une politique de gestion des ressources et des unités de production disponibles.
- ✓ La CRRDC est caractérisée par une faible capacité logistique suite à l'insuffisance de matériel de travail et d'intervention, des matériels de secours, d'entrepôts et une mobilité limitée sur le terrain. Cette situation est plus accentuée dans les branches.
- ✓ Bien que le siège national dispose des équipements et matériels nécessaires pour le travail, au niveau des branches la situation est encore critique. Cela est perceptible par la non-maîtrise de l'outil informatique par le personnel des Secrétariats Provinciaux. Le manque de moyens et l'insuffisance d'outils informatiques en sont la cause.
- ✓ Bien qu'il existe une stratégie de communication au niveau de la Société nationale, il y a une faible capacité de communication à tous les niveaux, due à la non vulgarisation de ladite stratégie et au manque d'outils de communication performants (radio VHF, HF, téléphones, dictaphones, etc.), qui ne facilitent pas la fluidité de la circulation de l'information. Aussi jusqu'à ce jour, la CRRDC ne dispose pas encore d'une stratégie de communication en situation d'urgence adoptée par le Comité de direction.
- ✓ LOa CRRDC bénéficie certes d'un support important du Gouvernement (mise à disposition d'un personnel émargeant au budget de l'Etat, affectation des bâtiments abritant les sièges de la CR dans certaines provinces, etc.), mais elle ne bénéficie d'aucun appui du gouvernement à ses programmes sous forme de subvention financière. La faible capacité de lobbying de sa Gouvernance et l'insuffisance des actions de diplomatie humanitaire en seraient la cause.
- ✓ Faible intérêt de la CRRDC et de ses partenaires pour le volet investissement de son programme qui ne bénéficie pas de subsides substantiels.

## VI.2. Du point de vue Externe :

### VI.2.1. Les opportunités :

#### VI.2.1.1. Le Partenariat.

En effet, la CRRDC développe des partenariats avec plusieurs institutions dont les unes sont composantes du Mouvement et les autres externes au Mouvement.

##### VI.2.1.1.1. Les partenaires au Mouvement :

- ✚ La présence des partenaires traditionnels du Mouvement (CICR et FICR) permettra de renforcer la coordination de l'action de tous les partenaires à l'intérieur du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, de poursuivre le soutien dans le développement de la Société nationale SN et de continuer un soutien technique et financier des programmes.

- La présence des SNP (CRB, CRC, CRE, CRF, CR, CR Iranien, CRS) est également une occasion que la CRRDC devra saisir pour renforcer ses capacités du fait de leur proximité et leur expertise, ainsi qu'une opportunité de financement de ses différents programmes. Plusieurs autres SNP ont émis le vœu de nouer de nouveaux partenariats opérationnels bilatéraux avec la CRRDC. Leur présence permettra d'amener une expertise supplémentaire et de nouvelles opportunités de développement à la Société nationale hôte à travers le financement des programmes supplémentaires.

N°	PARTENAIRE	OBJET DU PARTENARIAT
<b>Partenariat Interne (au sein du Mouvement Croix-Rouge &amp; Croissant-Rouge)</b>		
1	COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui institutionnel (Siège et Zones prioritaires*)</li> <li>• Appui aux projets d'eau et assainissement utiles ainsi que de Sécurité économique (Siège et Zones prioritaires)</li> <li>• Appui aux programmes de diffusion (Siège et Zones prioritaires)</li> <li>• Appui au développement organisationnel (Siège et Zones prioritaires)</li> <li>• Appui financier et technique à la mise en œuvre du Plan de redynamisation (Siège et Zones prioritaires)</li> <li>• Financement des activités RLF (sur tout le territoire national)</li> <li>• Financement de la gestion des catastrophes y compris Premiers secours et gestion des dépouilles mortelles (sur tout le territoire national)</li> <li>• Renforcement des capacités dans les domaines mentionnés ci-dessus</li> </ul>
2	FEDERATION INTERNATIONALE DES SOCIETES DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui dans la coordination des opérations (DREF, APPELS)</li> <li>• Appui au renforcement des capacités (formations, recyclages)</li> <li>• Appui institutionnel (Siège)</li> </ul>
3	CROIX-ROUGE DE BELGIQUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui financier et technique à la mise en œuvre du programme quinquennal de résilience des communautés face aux catastrophes et risques sanitaires en RDC (dans le Kwango et le Kongo Central)</li> <li>• Appui institutionnel (Siège, Kongo Central et Kwango)</li> </ul>
4	CROIX-ROUGE FRANCAISE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre des activités de lutte contre le VIH/Sida par l'appui aux zones de santé pour une prise en charge efficace de PVV (Bandundu)</li> </ul>
5	CROISSANT-ROUGE IRANIEN	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre d'un projet de santé par la construction d'une Polyclinique (Kinshasa)</li> <li>• Mise en œuvre d'un projet de réhabilitation et de modernisation du Centre Orthopédique de Kalembe-Lembe (Kinshasa : Siège)</li> </ul>
6	CROIX-ROUGE ESPAGNOLE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre du projet Eau hygiène et assainissement (Kinshasa) et d'autonomisation des femmes (agriculture et élevage) dans la province du Kwilu)</li> </ul>
7	CROIX-ROUGE CANADIENNE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui technique et financier dans la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités dans la réponse aux</li> </ul>

		urgences
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui institutionnel au Siège et dans 5 branches (Nord et Sud Ubangi, Equateur et, Tshuapa)</li> </ul>
8	CROIX-ROUGE SUEDOISE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui technique et financier dans la mise en œuvre de renforcement des capacités dans la ville de Kinshasa.</li> </ul>

(\*) Haut Katanga, Haut Lomami, Ituri, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Tanganyika, Kasai, Kasai Central, Kasai-Oriental

#### VI.2.1.1.2. Les partenaires externes au Mouvement :

- ✚ Le Gouvernement Congolais : Exonération des factures REGIDESO et SNEL, Appui en prime au personnel de la CRRDC (budget annexe), Assistance institutionnelle (Participation aux réunions statutaires) ;
- ✚ GAVI : Appui au programme de vaccination (Sud-Kivu, Kasai Oriental, Kasai Occidental, Equateur et Kinshasa) ;
- ✚ UNICEF : Appui au programme de sensibilisation contre les épidémies (choléra, Ebola, Fièvre Jaune, etc.) ;
- ✚ La présence des agences du système des Nations Unies (NU), d'autres organismes internationaux et du secteur privé est une opportunité qui facilitera une synergie d'action et une complémentarité lors des différentes interventions. Elle contribue au renforcement des financements de certains programmes surtout au niveau local.
- ✚ Les médias, particulièrement les « Journalistes Amis de la Croix-Rouge » constituent une occasion pour la diffusion des informations sur les actions de la Croix-Rouge et par conséquent, la mobilisation des ressources.

#### VI.2.2. Les menaces

- ✓ L'absence d'une loi protégeant l'emblème de la Croix-Rouge, malgré les nombreuses démarches amorcées, est une situation qui met en danger la vie et le travail des volontaires, et porte préjudice à l'image de la Société nationale.
- ✓ La situation politique et sécuritaire instable dans certaines provinces est l'une des principales menaces qui risquera d'entraver la bonne marche des interventions de la CRRDC sur la période.

## VII. Evaluation du Plan Stratégique 2014–2018.

Pour une élaboration plus judicieuse du nouveau plan, il a été jugé utile de commencer par une évaluation du précédent Plan afin d'en dégager les forces et les faiblesses et tirer les leçons pour l'amélioration du futur plan.

Au terme de l'évaluation faite à cet effet au niveau du siège national et de quelques branches choisies au hasard, mais de manière représentative des parties Est, Centre et Ouest du pays, il se dégage de manière générale les constants que voici :

- ✓ Le processus d'élaboration de ce Plan a été participatif (Siège, branches CRRDC et partenaires du Mouvement).
- ✓ Le plan a été jugé trop ambitieux, mais pertinent,
- ✓ Le plan n'a pas été doté d'indicateurs de performances pour le suivi de sa mise en œuvre et l'évaluation de ses performances,
- ✓ Pas d'estimation budgétaire pour sa mise en œuvre,
- ✓ Le plan n'a été accessible et vulgarisé qu'au niveau du siège national et de certaines branches,
- ✓ Le non alignement des plans d'actions annuels de certaines branches sur ce Plan stratégique,
- ✓ Pas d'impact majeur de ce Plan Stratégique sur le développement des branches.

## VIII. Besoins et problèmes prioritaires

Au terme de différentes analyses et évaluations effectuées sur les différentes données récoltées du contexte global de la RDC, de l'environnement institutionnel de la CRRDC et du Plan Stratégique 2014–2018, les principaux défis qui s'en dégagent, et autour desquelles la CRRDC a articulé les priorités son Plan Stratégique de Développement au cours de cinq prochaines années, sont de deux ordres:

1. Du développement organisationnel de la CRRDC
2. De la prestation des services

### I. Développement organisationnel.

Il s'agit ici de l'état d'autonomie de la Société Nationale en termes de sa propre capacité en tant qu'institution à se prendre en charge, à s'assumer, à s'acquitter de manière efficace, efficiente et durable de sa mission.

Et dans ce domaine, il s'est dégagé des priorités suivantes :

- ✓ **Les textes réglementaires** existant souffrent d'insuffisance de vulgarisation. Mais il y a aussi le manque de certaines politiques spécifiques.
- ✓ **L'insuffisance des capacités** en termes technique, managérial, matériel, logistique et infrastructurel surtout dans les branches.
- ✓ **L'extrême dépendance financière** de la Société Nationale des appuis extérieurs, suite au manque d'une politique et d'une stratégie de mobilisation des ressources, d'un business plan pour la gestion de ses unités économiques existantes, de manque de créativité dans la capitalisation et l'utilisation de son vaste réseau des volontaires, et d'un faible taux d'affectation budgétaire au volet investissement de la SN.
- ✓ Quant au **partenariat**, il est resté sur le court et le moyen termes, très peu stratégique et donc moins porteur de développement. Aussi la CRRDC reste-t-elle caractérisée par peu d'ouverture au partenariat externe et privé, et un manque de mécanisme concret et efficace de rapprochement au pouvoir public dont elle est auxiliaire dans le domaine humanitaire.
- ✓ **Pour la redevabilité**, la priorité reste le contrôle financier interne et externe qui requiert des améliorations, il ya aussi l'obligation de rendre compte de sa gestion à la communauté et aux partenaires, les mécanismes de lutte contre la corruption et la fraude, et la problématique de la transmission des rapports et des justificatifs y relatifs entre le siège/les branches et les partenaires/bailleurs dans le respect des dispositions statutaires, contractuelles et des procédures de la CRRDC.

### II. Prestation des services

Il est ici question de différents programmes et services développés en préparation aux risques des catastrophes ou en réponses aux situations humanitaires diverses. Et par secteur d'intervention, les priorités ci-dessous ont été identifiées :

- ✓ En ce qui concerne **la santé communautaire**, l'accès des populations à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement de base ; la prévention et la lutte communautaire contre les maladies et les épidémies récurrentes ; la résilience communautaire aux épidémies récurrentes ; la sécurité alimentaire, et la santé de la reproduction.
- ✓ Pour **la gestion des risques des catastrophes**, la problématique d'une réponse de proximité, pertinente, efficace et en temps réel sur le terrain d'intervention face à l'immensité du territoire national; celle de pertinence de la réponse humanitaire de la CRRDC dans un contexte des ressources limitées et d'un environnement humanitaire compétitif sont autant des priorités. Il y a aussi et encore la résilience communautaire des vulnérables face aux risques et à la récurrence des catastrophes ; la gestion et la sécurité des volontaires ; la gestion des conséquences des vastes mouvements des populations sur les communautés et le rétablissement des liens familiaux.
- ✓ Quant à **la jeunesse & le genre et la diversité**, la redynamisation de la jeunesse de la CRRDC, la mise en place de la politique Genre et diversité, et de la stratégie de sa mise en œuvre, l'intégration du G&D comme thème transversal de tous les services et programmes de la Société Nationale, et le développement des initiatives de lutte contre les GBV et toutes formes de discrimination.
- ✓ **En ce qui concerne la communication**, le déficit dans la vulgarisation de la stratégie nationale de communication ; la non intégration des dispositions pratiques liées à la situation d'urgence dans cette stratégie; une communication peu fluide entre départements, entre le siège et les branches et avec les partenaires pour une bonne coordination du travail, la communication externe avec le grand public, les communautés, les bailleurs et les autorités ; les faibles capacités en IT et outils de communication peu performants surtout dans les branches ; l'action de la CRRDC et l'image du Mouvement encore mal ou peu connues des tiers suite aux limites de la Société Nationale dans les initiatives de visibilité, à son absence dans les fora humanitaires nationaux ; et le faible investissement et très peu d'initiatives dans la promotion des valeurs humanitaires à tous les niveaux de la Société Nationale.

## IX. ORIENTATIONS STRATEGIQUES 2019- 2023

### 1. VISION DE LA CRRDC

- ✓ Devenir le partenaire de premier plan des populations congolaises et du Gouvernement en vue de l'émergence d'une société harmonieuse, socialement ouverte et performante;
- ✓ Développer un sens élevé de solidarité et du bien-être collectif;
- ✓ Devenir une organisation humanitaire congolaise de premier plan dans la transparence et l'efficacité.

### 2. OBJECTIFS STRATEGIQUES (OS)

#### 2.1. OBJECTIF STRATEGIQUE 1:

Contribuer au renforcement et à la modernisation des capacités organisationnelles de la CRRDC pour des services plus efficaces et efficients.

##### 2.1.1. AXES STRATEGIQUES

###### 2.1.1.1. Textes juridiques et réglementaires.

- ✓ Vulgarisation des textes existants.
- ✓ Mise en place et vulgarisation des politiques et stratégies spécifiques.

###### 2.1.1.2. Renforcement des capacités.

- ✓ Renforcement des capacités techniques et managériales des branches provinciales ;
- ✓ Formation continue et spécialisée des volontaires ;
- ✓ Mise en place de la base des données des volontaires ;
- ✓ Prise en compte du staff des branches dans l'organigramme unique de la CRRDC ;
- ✓ Acquisition des terrains propres par les nouvelles branches provinciales ;
- ✓ Construction et équipement des bureaux dans les branches provinciales ;
- ✓ Modernisation des sièges existants au niveau central et de certaines branches provinciales ;
- ✓ Construction des entrepôts dans les zones opérationnelles pour le pré positionnement stratégiques des matériels d'intervention ;
- ✓ Equipement des zones opérationnelles.

###### 2.1.1.3. Mobilisation des ressources.

- ✓ Mise en œuvre de la politique et de la stratégie de mobilisation des ressources de la CRRDC ;
- ✓ Mise en œuvre du business plan pour une gestion des unités économiques de la CRRDC ;
- ✓ Désignation d'un point MR au niveau central et de ses 26 relais dans les branches provinciales ;
- ✓ Réduction de la dépendance financière extérieure de la CRRDC des appuis extérieurs ;
- ✓ Affectation des ressources financières substantielles du budget annuel de la CRRDC au volet investissement.

#### 2.1.1.4. Partenariat stratégique.

- ✓ Alignement du partenariat traditionnel au sein du Mouvement sur la Stratégie de coopération de la CRRDC
- ✓ Renforcement des capacités du siège national et des branches provinciales en Plaidoyer et de Diplomatie Humanitaire pour plus d'ouverture au partenariat externe et privé, et sur le long terme;
- ✓ Développement des mécanismes spécifiques de rapprochement et de collaboration avec le Gouvernement de la République.

#### 2.1.1.5. Redevabilité.

- ✓ Mise en œuvre de la politique pays de lutte contre la corruption et la fraude ;
- ✓ Renforcement des mécanismes statutaires des contrôles financiers internes et externes, et de reddition des comptes à la communauté et aux partenaires.
- ✓ Transmission des rapports et des justificatifs y relatifs entre le siège / les branches et les partenaires / bailleurs.

### 2.1.2. ACTIONS PHARES ATTENDUES D'ICI FIN 2023

#### 2.1.2.1. Textes

1. Assurer la vulgarisation des textes existants.
2. Rendre disponible les textes existants dans les branches provinciales.
3. Mettre en place des politiques et/ou stratégies spécifiques dans certains domaines clés identifiés de la Société Nationale.

#### 2.1.2.2. Renforcement des capacités

1. Assurer le renforcement des capacités techniques et managériales les nouvelles branches provinciales ;
2. Assurer une formation continue et spécialisée des volontaires ;
3. Mettre en place de la base des données des volontaires ;
4. Mettre en place un organigramme unique de la CRRDC qui prend en compte le personnel de l'ensemble des branches provinciales;
5. Assurer l'acquisition des terrains propres pour les nouvelles branches provinciales ;
6. Assurer la construction et l'équipement des bureaux dans les branches provinciales ayant acquis des terrains propres;
7. Assurer la modernisation du siège national et des sièges existants dans les anciennes branches provinciales ;
8. Assurer la construction des entrepôts dans les zones opérationnelles pour le pré positionnement stratégique des matériels d'intervention ;
9. Assurer l'équipement des zones opérationnelles.

### 2.1.2.3. Mobilisation des ressources

1. Assurer la mise en œuvre de la politique et de la stratégie de mobilisation des ressources de la CRRDC ;
2. Assurer la mise en œuvre du business plan pour une gestion des unités économiques de la CRRDC ;
3. Procéder à la désignation d'un point MR au niveau central et de ses 26 relais dans les branches provinciales
4. Assurer la réduction de la dépendance financière extérieure de la CRRDC d'au moins 40% de son niveau actuel.
5. Assurer l'affectation d'au moins 25 % du budget annuel de la CRRDC au volet investissement.

### 2.1.2.4. Partenariat stratégique

1. Assurer l'alignement du partenariat au sein du Mouvement sur la Stratégie de coopération de la CRRDC ;
2. Assurer le renforcement des capacités du siège national et des branches provinciales en Plaidoyer et de Diplomatie Humanitaire pour un partenariat plus ouvert et sur le long terme;
3. Développer des mécanismes spécifiques de rapprochement et de collaboration avec le Gouvernement de la République.

### 2.1.2.5. Redevabilité

1. Assurer la mise en œuvre de la politique pays de lutte contre la corruption et la fraude ;
2. Procéder au renforcement des mécanismes statutaires des contrôles financiers internes et externes ;
3. Assurer la reddition des comptes à la communauté et partenaires.
4. Améliorer le processus relatif à la transmission des rapports entre le siège/les branches provinciales et les partenaires/baillleurs.

## 2.2. OBJECTIF STRATEGIQUE 2:

Contribuer à l'amélioration de la qualité de prestation des services de la CRRDC pour plus performances dans le renforcement de la résilience des populations et des communautés congolaises face aux situations de crise humanitaires.

### 2.2.1. AXES STRATEGIQUES

#### 2.2.1.1. La Santé Communautaire.

- ✓ Construction et réhabilitation des ouvrages d'eau dans les branches provinciales ciblées ;
- ✓ Développement et renforcement des initiatives communautaires d'éducation à l'hygiène et à l'assainissement de base à Kinshasa et dans chacune de grandes villes des branches provinciales ;
- ✓ Contribution à la prévention et à la lutte contre les infections et les épidémies récurrentes ;

- ✓ Appui aux initiatives communautaires de résilience contre les infections et les épidémies récurrentes, et d'accompagnement psychologiques des victimes des épidémies ;
- ✓ Renforcement des initiatives d'appui à la sécurité alimentaire et à la protection maternelle et infantile.

#### 2.2.1.2. La Gestion des risques et des conséquences des catastrophes.

- ✓ Regroupement des 26 branches provinciales en 6 zones opérationnelles ;
- ✓ Renforcement des capacités des branches provinciales dans la gestion des risques des catastrophes, l'évaluation des situations d'urgence, et la réponse ;
- ✓ Vulgarisation du plan de contingence de gestion des catastrophes dans toutes les branches provinciales ;
- ✓ Développement des initiatives de résilience communautaire face aux effets pervers du changement climatique et aux risques des catastrophes récurrentes
- ✓ Mise en place base des données des volontaires
- ✓ Formation continue et spécialisée des volontaires
- ✓ Amélioration de la prise en charge des déplacés (assistance, maladies, accompagnement psychosocial, etc.) et du plaidoyer pour le renforcement des structures d'encadrement des déplacés.
- ✓ Renforcement des Interventions pour le rétablissement et le maintien des liens familiaux.

#### 2.2.1.3. Jeunesse & Genre et Diversité.

- ✓ Redynamisation de la jeunesse de la CRRDC à tous les niveaux ;
- ✓ Mise en œuvre de la politique et de la stratégie G&D ;
- ✓ Intégration du G&D comme thème transversal de tous les services et programmes de la SN ;
- ✓ Contribution à la lutte contre les GBV et toutes formes de discrimination.

#### 2.2.1.4. Communication.

- ✓ Mise en œuvre d'une stratégie nationale de communication intégrant les dispositions pratiques liées aux situations d'urgence ;
- ✓ Equipement du siège national et des branches provinciales en IT et en outils de communication plus performants ;
- ✓ Renforcement des initiatives de visibilité de l'action de la CRRDC et de l'image du Mouvement ;
- ✓ Amélioration de la communication interne entre départements, entre la gestion et la gouvernance, entre le siège et les branches provinciales et avec les partenaires du Mouvement ;
- ✓ Amélioration de la communication avec le grand public, les communautés, les autorités et les bailleurs ;
- ✓ Investissement dans les initiatives de promotion des valeurs humanitaires du Mouvement dans toutes les branches provinciales.

## 2.2.2. ACTIONS PHARES ATTENDUES D'ICI FIN 2023

### 2.2.2.1. Santé communautaire

1. Assurer le développement et le renforcement des initiatives communautaires d'éducation à l'hygiène et à l'assainissement de base à Kinshasa et dans chacune de grandes villes des branches provinciales ;
2. Construire et assurer la réhabilitation des ouvrages d'eau dans les branches provinciales ciblées ;
3. Contribuer à la prévention et à la lutte contre les infections et les épidémies récurrentes ;
4. Assurer l'appui aux initiatives communautaires de résilience contre les infections et les épidémies récurrentes, et d'accompagnement psychologiques des victimes des épidémies ;
5. Renforcer les initiatives d'appui à la sécurité alimentaire et à la protection maternelle et infantile.

### 2.2.2.2. Gestion des risques et des conséquences des catastrophes

1. Assurer le regroupement des 26 branches provinciales en 6 zones opérationnelles ;
2. Renforcer les capacités des 26 branches provinciales dans la gestion des risques des catastrophes, l'évaluation des situations d'urgence, et la réponse ;
3. Assurer la vulgarisation du plan de contingence de gestion des catastrophes dans toutes les branches provinciales ;
4. Contribuer au développement des initiatives de résilience communautaires aux effets pervers du changement climatique et des catastrophes récurrentes ;
5. Mettre en place une base des données des volontaires au niveau central, et au moins une base des données dans chacune des 6 zones opérationnelles ;
6. Assurer la formation continue et spécialisée des volontaires dans au moins 80% de branches provinciales
7. Assurer l'amélioration de la prise en charge des déplacés (assistance, maladies, accompagnement psychosocial, etc.) et du plaidoyer pour le renforcement des structures d'encadrement des déplacés dans au moins 80% des branches provinciales concernées;
8. Assurer le renforcement des interventions pour le rétablissement et le maintien des liens familiaux.

### 2.2.2.3. Jeunesse & Genre et Diversité

1. Procéder à la redynamisation de la jeunesse de la CRRDC à tous les niveaux ;
2. Assurer la mise en œuvre de la politique et de la stratégie G&D ;
3. Procéder à l'intégration du G&D comme thème transversal de tous les services et programmes de la SN ;
4. Contribuer à la lutte contre les GBV et toutes formes de discrimination.

### 2.2.2.4. Communication

1. Assurer la mise en œuvre d'une stratégie nationale de communication intégrant les dispositions pratiques liées aux situations d'urgence ;

2. Procéder à l'équipement du siège national et des branches provinciales en IT et en outils de communication plus performants ;
3. Renforcer les initiatives de visibilité de l'action de la CRRDC et de l'image du Mouvement dans les 26 branches provinciales;
4. Assurer l'amélioration de la communication interne entre départements, entre la gestion et la gouvernance, entre le siège et les branches provinciales et avec les partenaires du Mouvement ;
5. Assurer l'amélioration de la communication avec le grand public, les communautés, les autorités et les bailleurs ;
6. Investir dans les initiatives de promotion des valeurs humanitaires du Mouvement dans les 26 branches provinciales.

### X. Budget quinquennal estimatif Plan stratégique de Développement de la CRRDC 2019-2023

Axes Stratégiques	Domaines d'intervention	Budget annuel en USD					Budget Quinquennal 2019-2013	%
		2019	2020	2021	2022	2023		
(I) Développement organisationnel								
	Textes	96800	108600	81000	42700	7500	336600	1,101118715
	Renforcement des cap.	956200	1642500	1342860	1000000	1000000	5941560	19,43660996
	Mobilisation des Ress.	189700	164822	245600	107590	42300	750012	2,453512328
	Partenariat Stratégique	14500	895400	68210	10000	10000	998110	3,265114678
	Redevabilité	35000	35000	35000	35000	35000	175000	0,57247705
	Personnel	540200	640200	640200	897200	897200	3615000	11,82574021
	Fonctionnement	152900	152900	152900	152900	152900	764500	2,500906885
	<i>S/Total Axe_(1)</i>	<i>2 109 200</i>	<i>3 788 372</i>	<i>1 886 870</i>	<i>1 257 190</i>	<i>1 143 500</i>	<i>8 698 932</i>	<i>26,828833</i>
(II) Prestation des services								
	Santé Communautaire	2150000	2150000	2150000	2150000	2150000	10750000	35,16644738
	Gestion des risques de Catastrophes & Réponse	1859520	722890	1345085	1859520	1859520	7646535	25,0140903
	Jeunesse	146200	126562	126562	126562	26562	552448	1,807221723
	Genre et Diversité	149500	1621740	142800	96700	96700	2107440	6,894063056
	Communication	248500	321189	286439	234139	220939	1311206	4,2893448
	<i>S/Total Axe_(2)</i>	<i>4 429 820</i>	<i>4 793 431</i>	<i>3 936 686</i>	<i>4 405 021</i>	<i>4 305 021</i>	<i>21 869 979</i>	<i>73,171167</i>
<b>Total</b>		<b>6 539 020</b>	<b>8 581 803</b>	<b>5 823 556</b>	<b>5 662 211</b>	<b>5 448 521</b>	<b>30 568 911</b>	<b>100</b>